



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LAC SAINT-JEAN EST
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE**

Séance extraordinaire du 24 février 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal de la Municipalité de Sainte-Monique tenue à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, le 24 février à 19h 30.

Présences : M. Mario Desbiens, maire
M. Pascal Gauthier, conseiller # 1
M. Bernard Girard, conseiller #2
Poste vacant, conseiller # 3
M. Jacques Vachon, conseiller # 4
M. Bruno Plourde, conseiller # 6

Absence : M. Jonathan Boily, conseiller # 5

Il y a quorum à cette séance qui est présidée par M. Mario Desbiens maire. Est également présent M. Mathieu Lapointe, directeur général.

1- OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE

M. Mario Desbiens souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de la séance.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'AVIS DE CONVOCATION

R.2025-040

Il est proposé par M. Jacques Vachon, appuyé par M. Pascal Gauthier et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'attester la conformité de l'avis de convocation et d'adopter, séance tenante, l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation d'une soumission – Groupe transition musique
4. Acceptation d'une soumission – surface de hockey Deck
5. Acceptation d'une soumission- BMG
6. Acceptation d'une soumission – BGM
7. Acceptation d'une soumission BGM
8. Acceptation d'une soumission – caméra de surveillance
9. Divers
10. Période de questions
11. Levée de l'Assemblée

3- ACCEPTATION D'UNE SOUMISSION – GROUPE TRANSITION MUSIQUE

R.2025-041

Il est proposé par M. Bernard Girard, appuyé par M. Bruno Plourde et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter la soumission de l'entreprise Groupe Transition Musique au montant de 6 380.95 \$ taxes incluses pour l'ensemble des opérations de technique de sonorisation pour le spectacle de la Fête Nationale 2025.

4- ACCEPTATION D'UNE SOUMISSION – SURFACE DE HOCKEY DECK

R.2025-042

Il est proposé par M. Pascal Gauthier, appuyé par M. Bruno Plourde et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter la soumission de l'entreprise Plastique CA au montant de 33 394.13 \$ taxes incluses pour la fourniture et



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

l'installation d'une surface de hockey deck à être installée sur la patinoire de la municipalité.

5- ACCEPTATION D'UNE SOUMISSION – BGM INFORMATIQUE

R.2025-043

Il est proposé par M. Bernard Girard, appuyé par M. Pascal Gauthier et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter la soumission de l'entreprise BGM Informatique au montant de 25 207.64 \$ taxes incluses pour la fourniture et l'installation des systèmes de gestion des portes électronique et de la sécurité pour le nouveau garage municipal.

6- ACCEPTATION D'UNE SOUMISSION – BGM INFORMATIQUE

R.2025-044

Il est proposé par M. Bruno Plourde, appuyé par M. Jacques Vachon et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter la soumission de l'entreprise BGM Informatique au montant de 10 228.72 \$ taxes incluses pour la fourniture et l'installation des équipements informatique et de télécommunication pour le nouveau garage municipal.

7- ACCEPTATION D'UNE SOUMISSION – BGM INFORMATIQUE

R.2025-045

Il est proposé par M. Jacques Vachon, appuyé par M. Bernard Girard et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter la soumission de l'entreprise BGM Informatique au montant de 2 180.87 taxes incluses pour la fourniture et l'installation des équipements liés aux caméras de surveillance pour le nouveau garage municipal.

8- ACCEPTATION D'UNE SOUMISSION – CAMÉRAS

R.2025-046

Il est proposé par M. Jacques Vachon, appuyé par M. Bruno Plourde et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser un budget de 5 500 \$ pour l'achat de 9 caméras de surveillance accompagné du matériel nécessaire à leur fonctionnement pour le nouveau garage municipal.

9- PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas de questions qui ont été posées.

10- LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION CM2024-58

Attendu que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, en conséquence il est proposé par M. Pascal Gauthier et résolu unanimement que l'assemblée soit levée. Il est 19h 45.

Mario Desbiens,
Maire

Mathieu Lapointe,
Directeur général et
secrétaire-trésorier